Sujet: [INTERNET] Observation sur le Projet de Parc Photovoltaïque au lieu-dit « Les Varissons »

De:>

Date: 30/04/2024 à 17:57

**Pour:** ddt-epsancoins@cher.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'écris cette observation afin de marquer mon opposition au projet de panneaux photovoltaïques qui est en cours de considération au lieu-dit Les Varissons.

Cette opposition est justifiée par différents arguments :

Tout d'abord pour sa localisation, le projet est situé à proximité directe d'un monument historique, le Donjon de Jouy qui date du XIV<sup>e</sup> siècle et pour lequel ce projet gâcherait complètement la vue qu'il est possible d'avoir dessus en se promenant sur les chemins alentours.

Il y a aussi la proximité directe avec l'étang de Javoulet qui est limitrophe à la zone de projet et l'étang de la Grenouille. Pour rappel, l'étang de Javoulet est un des étangs les plus grands du département, il représente une source de biodiversité phénoménale, un ornithologue de la LPO qui y travaille depuis **20 ans** a pu relever près de **210 espèces** d'oiseau différentes dont certaines qui marquent une présence inédite en France. La proximité avec les étangs de Laumois, de la Grenouille et l'étang Charrier font de la zone concernée un couloir majeure lors des migrations d'une multitude d'espèces comme la grue cendrée, le courlis cendré, la nette rousse ou encore le héron bihoreau gris.

J'aimerais mettre en avant quelques incohérences de ce projet. En effet, deux observations majeures m'ont frappé :

- Tout d'abord, malgré la prise de connaissance par vos experts de la localisation du site, il n'est mentionné dans la liste d'espèces d'oiseaux potentiellement impactées aucune espèce de canard, cygne ou oie. Ce qui est assez surprenant lorsque que le site en question est entouré de quatre étangs.
- Ensuite, après avoir conduit des recherches et en les croisant avec la liste d'oiseau mentionné dans l'étude de cas, il se trouve que compte tenu de son emplacement, ce projet impacterait 22 espèces d'oiseaux déjà en danger de manière « forte » ou « très forte ». Le bilan d'impact globale précise bien que le projet à un impact « modéré » à « fort », pour un projet qui se veut à faible impact environnemental, c'est tout de même un comble.

Monsieur le commissaire enquêteur, je ne remets absolument pas en cause l'utilité des panneaux photovoltaïques, mais la nature à déjà bien assez soufferte de l'impact de l'homme, nous sommes à l'aube d'une extinction de masse, n'aggravons pas les choses encore plus avec ce projet motivé par mauvaises raisons et ou l'intérêt écologique n'est certainement pas une priorité.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes salutations respectueuse.